

PRÉFECTURE
Cabinet du Préfet – Service des Sécurités
Pôle représentation de l'État
Affaire suivie par : A.DESSAINT
Tél. : 03.23.21.83.53
Mél. : pref-representation-etat@aisne.gouv.fr

LAON, le **3 DEC. 2018**

Le Préfet de l'Aisne

à

Mesdames et Messieurs les Maires
*(en communication à Mesdames et Monsieur les
Sous-préfets et à Madame la Directrice
Départementale de l'Office nationale des anciens
combattants et victimes de guerre)*

Objet : Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie (mercredi 05 décembre 2018).

P. Jointe : Message de la Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées.

Le Président de la République, par décret n° 2003-925 du 26 septembre 2003, a instauré une journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, le 05 décembre de chaque année. Cet hommage national a été étendu aux rapatriés d'Afrique du Nord, aux personnes disparues et aux victimes civiles par l'article 2 de la loi n° 2005-158 du 23 février 2005.

Une cérémonie officielle est organisée à Paris le mercredi 05 décembre à 16h00.

Une cérémonie départementale est organisée à cette même date à 11 h 00 au monument aux morts de Laon, à laquelle sont conviés les anciens combattants.

Vous avez la possibilité d'organiser dans votre commune une cérémonie qui devra, dans sa forme, être adaptée au contexte local et à laquelle vous associerez les acteurs du monde des anciens combattants.

Vous trouverez, ci-joint, le message au monde combattant, adressé par Madame la Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, que vous voudrez bien lire à cette occasion.

Je vous rappelle, enfin, que, comme toutes les journées nationales, les bâtiments publics devront être pavés.



Nicolas BASSELIER



5 décembre 2018

Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Message de Geneviève DARRIEUSSECQ

Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées

En cette journée nationale, nous nous rassemblons pour renouveler l'hommage de la Nation aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Nous nous souvenons également des victimes civiles.

Il y a 60 ans, la guerre d'Algérie entrait dans sa quatrième année. Après les espaces frontaliers et les paysages accidentés des Aurès et de la Kabylie, elle avait gagné Alger. Un pas supplémentaire dans la violence était franchi. En 1958, cette guerre était à l'origine de la chute d'une République et de l'avènement d'une nouvelle.

Il y a 60 ans, des soldats de métiers, des centaines de milliers de jeunes hommes appelés ou rappelés sous les drapeaux et des membres des forces supplétives combattaient pour la France.

Alors que la conscription battait son plein, toute une génération d'appelés a eu « 20 ans dans les Aurès ». Elle y a découvert le visage de la guerre d'Algérie. Une guerre âpre et éprouvante ! Violente ! Brutale ! Une guerre qui marque pour la vie.

Tant de soldats combattants, tant de familles concernées, tant de conséquences sur notre histoire : ainsi, c'est la société tout entière qui a été impliquée dans ce conflit de décolonisation.

De 1952 à 1962, en Algérie, au Maroc et en Tunisie, près de deux millions d'hommes ont servi nos armes. 70 000 ont été blessés, 25 000 sont tombés pour la France. Ces hommes ont combattu avec courage et dévouement pour nos couleurs. Aujourd'hui, ils reposent dans la mémoire nationale et la France les honore.

Nous n'oublions pas les souffrances des civils, victimes de la guerre ou fauchés par un attentat. Nous pensons à toutes les femmes et à tous les hommes dont les destins ont été bouleversés par ces combats.

Nous pensons aux Français rapatriés qui ont abandonné une terre qu'ils aimaient tant et qui ont souffert de ce déracinement.

Nous pensons également aux harkis qui ont été contraints de quitter leur terre natale et qui ont été accueillis dans des conditions indignes en France.

Nous pensons aux disparus. A ces hommes et à ces femmes, civils et militaires, dont la trace a été perdue.

Les armes se sont tues depuis 56 ans. Progressivement, l'histoire s'empare de cette période dont la mémoire demeure, aujourd'hui encore, vive et plurielle. Afin que les jeunes générations aient une juste compréhension de ce conflit, il est nécessaire d'assurer par l'éducation la transmission de la connaissance et de ces mémoires.

Pour cela, nous ne devons pas oublier les femmes et les hommes qui ont participé ou qui ont subi ces conflits et ces combats. C'est le sens de cette journée nationale.